

Plan Stratégique 2013 – 2020

Sommaire

Mot du directeur	2
I. Contexte : Retour sur quatre années d'intervention au service des OSC	3
II. Vision, mission et valeurs de la MdSC	5
III. Portrait de la Maison de la Société Civile	6
IV. Orientations stratégiques	9
Objectifs	9
Résultat 1	10
Résultat 2	12
Résultat 3	14
V. Mise en œuvre et suivi des résultats	15

Mot du directeur

La Maison de la Société Civile (MdSC) est une association de droit béninois dont l'objectif est de contribuer à instaurer une société à travers laquelle les Organisations de la Société Civile (OSC) sont davantage impliquées dans les processus de définition, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation des programmes et politiques de développement. Elle est apolitique, sans but lucratif et enregistrée comme une association ouverte à toute personne morale reconnue officiellement selon le droit béninois comme Organisation de la Société Civile (OSC). Elle s'est ainsi donnée comme mission de renforcer les capacités des OSC pour accroître leur efficacité en tant qu'acteurs de développement.

La nécessité de poursuivre les actions entamées au cours du premier plan stratégique 2009-2012 a conduit la MdSC à élaborer un nouveau plan stratégique qui sera mis en œuvre sur la période 2013 – 2020. Sa conception est le résultat d'un long processus de réflexion et de concertation.

Plusieurs séances de travail ont permis d'analyser les résultats et la stratégie de la MdSC. Des représentants des bénéficiaires, les membres du Conseil d'Administration, les partenaires et d'autres acteurs de l'environnement, ont contribué de manière concertée, à cette analyse institutionnelle et organisationnelle. Elle a débouché sur l'élaboration d'une matrice d'orientation stratégique et la rédaction des grandes orientations de la MdSC qui ont permis la rédaction du plan stratégique final et sa validation par le Conseil d'Administration.

Trois grandes orientations stratégiques ont été retenues pour poursuivre notre vision d'un renforcement des OSC pour accroître leur efficacité par un accompagnement adapté afin qu'elles deviennent de véritables actrices du dialogue politique et des vecteurs de changement social. Ainsi, nous priorisons **le renforcement organisationnel, institutionnel et technique des OSC en tant qu'actrices du dialogue politique ; la promotion d'une synergie d'actions au niveau thématique, local, national et la mise en œuvre d'un mécanisme d'autorégulation et le développement de partenariats stratégiques et/ou techniques.**

Ce plan stratégique est ainsi l'expression de la vision de la Maison de la Société Civile et met en exergue l'ensemble de ses principes directeurs ainsi que son orientation générale. Il couvre une période de huit ans et s'étendra de 2013 à 2020 avec une réorientation possible à mi parcours c'est-à-dire en 2016-2017. C'est ainsi que nous espérons contribuer à l'émergence de la société civile béninoise comme véritables acteurs de la promotion de la démocratie et du développement à la base.

I. Contexte : Retour sur quatre années d'intervention au service des OSC

Le défi fondamental du gouvernement de la République du Bénin reste la lutte contre la pauvreté. Un des enjeux liés à ce défi est la bonne gouvernance, gage d'une équité dans la répartition des ressources locales et nationales, de gestion transparente, du primat du droit, d'une prise en compte des besoins réels des populations à la base.

Dans un contexte de démocratisation et de pauvreté économique, la société civile béninoise s'efforce de s'affirmer en initiant diverses actions. Elle dispose d'un cadre d'expression favorable à l'exécution de ses activités ; ce qui se traduit par l'émergence de nombreuses associations de développement, d'organisations non gouvernementales, professionnelles et syndicales. Son rôle d'actrice du changement social lui confère le statut d'interface entre la population et les pouvoirs publics. C'est dans la perspective de la renforcer dans ce rôle que ce plan stratégique sera mis en œuvre. La société civile sera davantage en capacité d'influencer les politiques publiques en faveur des besoins et attentes des populations afin qu'elles prennent une part plus active au dialogue politique au niveau local et national.

« Les accords de Cotonou » signés en juin 2000 entre l'Union Européenne et les Etats ACP encouragent la participation des acteurs non étatiques aux processus décisionnels. Dès lors, la participation de la société civile devient une nécessité impérieuse pour rester en conformité avec ces accords et amorcer un développement participatif. C'est ce qui a favorisé un environnement propice à l'émergence de la Maison de la Société Civile (MdSC). En effet, la MdSC a évolué sous la dénomination de Centre de Ressources National (CRN) entre Août 2007 et juillet 2008.

La mise en œuvre du plan stratégique 2009-2012 pendant les quatre premières années d'intervention de la MdSC a permis de finaliser les outils techniques, d'apprécier les besoins des OSC, d'élaborer les services destinés à les accompagner, d'expérimenter des modes de gestion et d'enclencher un nouveau processus de renforcement de capacités.

les défis majeurs à relever au niveau du plan stratégique 2009-2012 était la structuration, la professionnalisation et la spécialisation des OSC et la réponse au besoin en informations utiles (politiques publiques, possibilités de financement d'activités...) et en renforcement de capacités. C'est ce qui justifie les actions inscrites au titre du nouveau plan stratégique qui non seulement renforce l'efficacité des actions des OSC, mais promeut un environnement favorable à la mise en œuvre de leurs actions à travers le développement de partenariats stratégiques.

L'objectif de la MdSC « *est de renforcer les OSC pour accroître leur efficacité par un accompagnement adapté afin qu'elles deviennent de véritables actrices de dialogue et de changement social* ». Il s'inscrit dans la dynamique internationale de recherche d'une plus grande efficacité des actions de développement, notamment la *Déclaration de Paris sur*

l'efficacité de l'aide au développement (2005)¹ et le *Programme d'Action d'Accra* (2008)² qui ont confirmé le rôle prépondérant des OSC dans le développement. Le *document de partenariat de Busan pour une coopération efficace au service du développement* (2011)³, adopté lors du 4^e Forum sur l'efficacité de l'aide, et qui met en valeur le rôle de promotion de « l'appropriation démocratique » et de la « redevabilité », est venu renforcer cette position. Le document de Busan encourage également les OSC à promouvoir en leur sein une autorégulation et une gouvernance interne adaptée et à contribuer à une meilleure redevabilité et transparence. Les *principes d'Istanbul*⁴, élaborés via le processus consultatif de *l'Open Forum*, posent la base d'une participation crédible et effective des OSC au développement.

¹ Accord du 2 mars 2011 www.oecd.org

² Troisième Forum de Haut Niveau sur l'Efficacité de l'Aide (4 septembre 2008) www.worldbank.org

³ Quatrième Forum de Haut Niveau sur l'Efficacité de l'Aide (29 novembre au 1^{er} décembre 2011) www.oecd.org

⁴ 8 principes pour l'efficacité du développement des OSC, approuvés en septembre 2010 à Istanbul, Turquie.

II. Vision, mission et valeurs de la MdSC

Vision

La MdSC est une association qui a pour vocation de promouvoir les OSC au Bénin. Sa vision est de *contribuer à instaurer une société à travers laquelle les acteurs non étatiques (OSC, secteur privé, etc.) participent à des processus de dialogue avec l'Etat pour la définition, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des programmes et des politiques de développement du Bénin.*

Mission

Pour remplir cette vocation, la Maison de la Société Civile s'est donnée pour *mission de renforcer les OSC en matière de capacités d'élaboration, d'influence des décisions, de mise en œuvre et d'évaluation des programmes et des politiques de développement du Bénin.*

La Maison de la Société Civile à travers cette vision et cette mission veut travailler à ce que les organisations de la société civile prennent une part active au dialogue, tant au niveau local qu'au niveau national et deviennent de véritables actrices du changement social.

Valeurs cardinales

La politique générale de travail de la MdSC s'articule autour de trois valeurs de base qui orientent la mise en œuvre de toutes les activités :

- **Le professionnalisme** : présenter des compétences fortes et améliorer son impact par une recherche constante d'innovation et de productivité.
- **Ouverture** : s'ouvrir à l'ensemble de ses membres en développant une neutralité absolue ;
- **Honnêteté** : développer la franchise et l'authenticité, la bonne gouvernance et la transparence

Son mode de gestion est organisé selon les **principes de séparation de pouvoir.**

III. Portrait de la Maison de la Société Civile

La MdSC est une association loi 1901 ouverte à toute personne morale reconnue officiellement selon le droit béninois comme Organisation de la Société Civile (OSC). La Maison de la Société Civile se veut être une organisation de référence au Bénin sur les problématiques relatives à la promotion et au renforcement de la Société Civile. Elle constitue à ce jour, l'unique initiative associative regroupant toutes les composantes de la Société Civile béninoise.

Ses membres

En 2013 la MdSC comptait 545 OSC membres

Sont membres de l'association les OSC à travers ses 7 composantes, et les associés partenaires (Etat et PTF) qui ont un statut particulier d'observateurs. La MdSC est ouverte à l'ensemble des 7 composantes :

- les organisations non gouvernementales
- les organisations confessionnelles et religieuses
- les chefferies traditionnelles
- les organisations socioprofessionnelles
- les organisations de médias
- les organisations syndicales
- les associations

Ses services

En tant qu'organisation de promotion de la Société Civile béninoise, la MdSC propose d'offrir six différents services à ces cibles.

Service 1 : Mise à disposition d'informations utiles

Service 2 : Formations en renforcement de capacités organisationnelles et institutionnelles

Service 3 : Etudes thématiques

Service 4 : Fonds d'appui d'OSC

Service 5 : Service d'appui au financement des OSC

Service 6 : Service d'appui au dialogue politique

Service 6 : Chèques conseil en renforcement organisationnel

Les ressources humaines

- L'Assemblée Générale composée aussi bien des espaces thématiques, géographiques que professionnels
- Le conseil d'administration composé de neuf membres élus par le l'Assemblée générale pour un mandat de deux (2) ans renouvelable une fois est chargé de la gestion politique de la MdSC.
- Le comité de contrôle composé de trois membres élus pour un mandat de deux ans renouvelable une fois est l'organe de vérification interne.

- L'équipe de travail : sa composition est tributaire des axes du plan stratégiques, des partenariats négociés et des financements obtenus. Pour le moment, elle est composée d'un directeur, d'une chargée de programme, d'un responsable administratif et financier, d'une personne chargée du dialogue politique, d'une autre à charge d'un projet de veille citoyenne, d'un documentaliste, d'une secrétaire, d'un agent de liaison et d'un conducteur. Des assistants techniques et des stagiaires appuient les différents volets des activités de la MdSC.

La couverture

La MdSC agit pour le renforcement de la société civile sur toute l'étendue du territoire national. Pour accroître l'efficacité de ses actions, elle peut regrouper les OSC et organiser ses activités au niveau départemental ou au niveau communal selon les besoins formulés.

Elle développe des partenariats pour réaliser des échanges d'expériences, créer des synergies et mettre en œuvre des activités communes aussi bien au niveau national, régional qu'international.

Principales réalisations du plan 2009-2012

INDICATEURS	TOTAL POUR LES QUATRE ANS
Taux de fréquentation de la MdSC	2890
Nombre d'OSC cofinçant des actions au sein de la MdSC	881
Nombre d'OSC ayant bénéficié d'un appui de la MdSC : Accès à l'information/visite du centre, Formation, Appui conseil, expertises, évènements majeurs, espace de dialogue, plaidoyer.	6800
6 modules de formation dispensés dans 12 départements auprès	2242 OSC ont suivi ces formations
Nombre d'action de capitalisation de bonnes pratiques réalisées au sein de la MdSC.	7

Les partenariats

Dans l'exécution de ses différents projets, la MdSC travaille avec l'appui de différents partenaires, dont les principaux sont à ce jour:

- L'Union européenne
- L'Ambassade Royale du Danemark
- GIZ
- Ambassade de France
- Fonds des Nations Unies pour la Démocratie
- CIVICUS

IV. Orientations stratégiques

Objectifs

Objectif global

L'objectif global du présent plan est de contribuer à l'amélioration de la gouvernance par la participation des OSC aux politiques de développement aux niveaux local et national.

Objectif spécifique

L'objectif spécifique est de renforcer les OSC pour accroître leur efficacité par un accompagnement adapté afin qu'elles deviennent de véritables actrices de dialogue politique et de changement social.

Pour atteindre les résultats du plan stratégique 2013-2020, la MdSC opérera à travers les orientations stratégiques suivantes :

1. Stratégie opérationnelle focalisée sur des pools d'OSC : c'est une stratégie de renforcement et d'accompagnement des OSC à travers la constitution des pools d'OSC selon les thématiques d'intervention identifiées et d'offre de différents services de façon graduelle. Elle va consister à faire un accompagnement des OSC focalisé sur :

- Le renforcement organisationnel, institutionnel et technique
- Les compétences en développement de partenariat et de dialogue politique

2. Stratégie de structuration du milieu des OSC : c'est une stratégie de mise en synergie d'actions des OSC par un accompagnement à la création et la dynamisation d'espaces collectifs d'OSC combinés à une stratégie de discrimination positive des OSC en donnant un label de qualité pour les inciter à s'améliorer. Elle va consister à :

- Développer une synergie d'actions au niveau thématique, local et national
- Mettre en œuvre un mécanisme d'auto régulation.

3. Stratégie de développement de partenariats au profit des OSC : c'est une stratégie d'ouverture et d'implication de l'environnement intellectuel et institutionnel de la MdSC. Elle va consister à développer des partenariats techniques et stratégiques pour échanger et conduire des actions communes avec:

- Les universités, les institutions spécialisées de recherche ou de production d'informations axées sur le développement
- Les Ministères au niveau national
- Les plates-formes et réseaux d'associations du Nord et du Sud
- Les institutions régionales

Résultat 1

Les OSC bénéficient d'accompagnements focalisés sur leur renforcement organisationnel, institutionnel technique ainsi que sur leurs compétences en développement de partenariat et de dialogue politique.

La mise à disposition d'informations

La mise à disposition d'informations, se révèle comme un pilier important dans la recherche d'une efficacité des actions des OSC. Dans le but de faciliter l'accès à cette information, des informations utiles seront traitées et cibleront les thématiques jugées pertinentes par les OSC elles mêmes. Le centre de documentation traitera donc des programmes locaux, nationaux et internationaux de développement, des multiples possibilités et opportunités de financement et de partenariat, de programmes de formations, des manuels et guides pratiques ou encore d'informations techniques ciblées selon leurs thématiques d'intervention. Pour cela, la MdSC s'attachera à mener un ensemble d'activités permettant d'assurer une veille quotidienne et de diffuser l'information à un public cible.

La formation et l'accompagnement des OSC

Afin d'accompagner les OSC dans le processus de professionnalisation, de les aider à mieux se structurer et à renforcer leur organisation interne, des modules de formations seront actualisés, préparés et dispensés. Les OSC pourront ainsi apprendre à développer des mécanismes assurant une bonne gouvernance interne et garantissant l'efficacité et la durabilité de leurs actions. Pour ce faire, les OSC seront regroupées en pools, homogènes et cohérents, sur des thématiques identifiées au préalable, selon leurs besoins. Des critères objectifs présideront à la constitution de ces pools.

L'appui aux OSC pour la recherche de financements

Les OSC seront accompagnées dans la mobilisation de ressources financières appropriées afin qu'elles puissent financer leurs projets. Pour cela, elles bénéficieront d'un appui pour mieux connaître l'environnement des bailleurs, leurs outils et leurs stratégies. Il s'agit également de développer une stratégie pour la construction de relations privilégiées avec les bailleurs et d'identifier les organisations et programmes qui utilisent les OSC comme prestataires de services. La MdSC pourrait se positionner pour un cautionnement des OSC auprès de ces bailleurs.

La facilitation du dialogue politique

Afin de permettre aux OSC de participer pleinement au dialogue politique et par ce biais à la définition et le suivi des politiques publiques, différentes formations ainsi qu'un dispositif d'appui-conseil au dialogue politique sont proposés aux OSC. En collaboration avec d'autres institutions actifs dans ce domaine, la MdSC appuiera l'harmonisation des cadres d'échange entre OSC et pouvoirs publics.

Axe d'intervention 1 :	Activités
Mettre de l'information utile à disposition des OSC	<ul style="list-style-type: none"> • Recenser les opportunités d'appuis techniques et financiers existant au niveau local, national, régional et international • Mettre à la disposition des OSC des outils utiles adaptés à leurs besoins • Faciliter la diffusion de l'information au niveau local et améliorer l'accessibilité des OSC à l'information • Développer un mécanisme d'échange d'informations
Axe d'intervention 2 :	Activités
Former et accompagner les OSC à travers d'un service d'appui conseil : appuyer la professionnalisation des OSC, les accompagner dans le renforcement organisationnel et le développement institutionnel de leur structure.	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluer les besoins en formation des OSC • Construire des plans d'accompagnement et de formation par pool d'OSC. • Fournir un appui conseil technique aux pools d'OSC • Offrir un paquet de services aux "OSC hors pool"
Axe d'intervention 3 :	Activités
Mettre en place un dispositif d'assistance aux OSC pour qu'elles accèdent aux ressources financières	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner les pools et les OSC dans la recherche de financement • Offrir aux OSC, une assistance technique pour améliorer leur système de gestion financière et comptable. • Créer un dispositif neutre et transparent de sélection des projets des OSC.
Axe d'intervention 4 :	Activités
Faciliter le dialogue politique	<ul style="list-style-type: none"> • Offrir des formations destinées à la compréhension et à l'analyse des politiques de développement. • Accompagner les OSC à dialoguer avec les pouvoirs publics • Contribuer à l'harmonisation des cadres d'échanges entre OSC et pouvoirs publics (gouvernement, autorités locales, parlement, conseil économique et social...)

Résultat 2

Le milieu associatif national est transformé par une synergie d'actions au niveau thématique, local et national et par la mise en œuvre d'un mécanisme d'autorégulation et participe à la formulation des politiques thématiques.

Synergie d'actions dans le milieu associatif

Ce volet a pour objet de renforcer les synergies d'actions entre les OSC et de redynamiser les réseaux thématiques existants. Pour créer des synergies d'actions, il faut nécessairement connaître les OSC du point de vue de leur identité et activités. La MdSC collabore avec le MCRI et le CPSC pour actualiser la base de données des OSC en exploitant toutes les sources disponibles du niveau communal, aux niveaux départemental et national.

Référencement des OSC

La création d'un label de qualité est une étape importante pour réaliser l'autorégulation du milieu associatif béninois (OSC et réseaux) et pour primer les meilleures et inciter toutes les autres à améliorer leur fonctionnement. Le plan stratégique prévoit un mécanisme de «discrimination positive» : primer celles qui remplissent les critères de qualité en leur attribuant un label qualité qui les distinguent des autres. La création de ce label va accroître le respect des dispositions contenues dans la charte de la société civile et des principes d'Istanbul.

Appui aux réseaux thématiques

La MdSC vise également à améliorer la synergie d'actions des OSC au niveau communal en appuyant les espaces collectifs ou thématiques des OSC (cadres de concertation communaux) en cas de demande dans la perspective de permettre aux OSC d'être en mesure de mieux influencer les processus décisionnels au niveau communal et national.

Axe d'intervention 1 :	•
Création d'un label de qualité	Activités <ul style="list-style-type: none">• Élaboration d'un système d'attribution d'un label de qualité•• Évaluer annuellement le système d'attribution du label de qualité et l'adapter le cas échéant
Axe d'intervention 2 :	Activités
Appui aux réseaux thématiques et géographiques communaux	<ul style="list-style-type: none">• Définir avec les réseaux thématiques des axes de progrès pour les rendre plus dynamiques• Développer des formations spécifiques à la consolidation des réseaux• Développer un concept d'accompagnement spécifique pour dynamiser les cadres communaux de concertation des OSC• Appui aux réseaux pour participer aux journées mondiales thématiques (eau, handicapés, sida, jif, jea...)

Résultat 3

Des partenariats stratégiques et ou techniques, au profit des OSC, sont promus.

La promotion de ce type de partenariat au pour finalité des échanges d'expériences, la conduite d'actions communes et l'appui financier de projets d'intérêt commun. Au nombre des nouveaux acteurs vers lesquels la MdSC oriente ses activités figurent, en bonne place, trois principales entités : les centres de recherche ou institutions universitaires, des ministères sectoriels ainsi que les espaces collectifs d'OSC au niveau régional et international.

Collaboration avec les structures de recherche et ministères sectoriels

Chacune de ses institutions produit une abondante documentation sur les questions de développement. Il se trouve que les OSC n'en sont pas les principaux destinataires ou cibles. L'un des défis du nouveau plan stratégique consiste à établir des passerelles entre les entités qui produisent des informations sur le développement et les acteurs qui travaillent au quotidien aux côtés des populations. Ce rapprochement permettra de donner un caractère utile aux multiples rapports d'évaluation de processus, d'études de base, d'impacts et autres documents produits sur les localités du pays. Il offre aussi l'occasion aux chercheurs et autres "producteurs" d'informations de mieux contextualiser les données produites. Cela permettra aux OSC d'élaborer des programmes et projets sur la base d'informations actualisées et fiables.

Développement des partenariats Nord - Sud

Certains réseaux ont développé des expertises avérées dans bien de domaines. Il s'agira de nouer avec eux des partenariats stratégiques pour faire profiter aux OSC les expériences qu'ils ont acquises et développer des liens à long terme. Par ailleurs, les OSC béninoises ne peuvent avoir accès à certaines opportunités qu'à travers des ONG ou réseaux du Nord. A ce titre, il est pertinent d'identifier des organisations crédibles avec qui nouer des liens pour enrichir les services à proposer par la MdSC.

Créer des passerelles avec les OSC de la sous région

Des initiatives analogues à celles de la MdSC sont développées ailleurs au Bénin et dans d'autres pays. Au cours du précédent plan stratégique, la MdSC a organisé des visites d'échanges à l'extérieur du Bénin. Elle a également accueilli plusieurs délégations étrangères. Les différents échanges ont abouti à l'idée de pouvoir élaborer des programmes transnationaux. L'occasion sera ainsi propice pour échanger sur les expériences développées et initier des actions communes. Il s'agira essentiellement de faire des publications sur la base d'études comparées. Il sera également possible de mener des réflexions critiques sur les outils mis au point pour appuyer les OSC, dans l'optique de les améliorer ou d'aller à la modélisation.

Axe d'intervention 1 :	Activités
Collaboration avec les structures de recherche et ministères sectoriels	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place un système de collaboration entre les centres de recherche et les OSC pour une synergie d'actions entre acteurs • Organiser des séances de formation/information au profit des OSC • Organiser des rencontres d'échanges avec les points focaux des ministères et entités de recherche
Axe d'intervention 2 :	Activités
Développement des partenariats Nord - Sud	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir des partenariats avec les plateformes et réseaux d'association du Nord et du Sud • Constituer un portefeuille des partenariats avec des organisations qui offrent un appui technique aux OSC • Elaborer un montage institutionnel en lien avec d'autres organisations qui soutiennent les OSC à travers des micro-financements
Axe d'intervention 3 :	Activités
Créer des partenariats techniques locaux et sous régionaux pour échanger des expériences et développer des actions communes : publications, études comparées, échange d'outils d'appui aux OSC, etc.	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les instruments régionaux susceptibles de financer des initiatives d'OSC Monter des programmes régionaux sur les questions de gouvernance, de suivi de politiques publiques, et de promotion de la paix, etc. • Organiser des rencontres sous régionales de planification d'actions communes •

V. Mise en œuvre et suivi des résultats

Pour la mise en œuvre de son plan stratégique, la MdSC poursuivra une stratégie de renforcement interne et de croissance externe afin de porter les stratégies précédentes et d'être une structure de référence par la fourniture de services de qualité. Elle se traduira par l'amélioration de la performance technique et la reconnaissance de la MdSC à travers trois principaux axes :

Axe 1 : Un système de pilotage à l'aide d'outils et de moyens appropriés

- 1.1. Établir un système de suivi des indicateurs des résultats et de suivi de la mise en œuvre des activités, y inclus le rapportage systématique de toutes les missions de suivi
- 1.2. Commanditer une évaluation externe de la stratégie et de l'organisation (MdSC) tous les 4 ans
- 1.3. Faire procéder annuellement à des audits externes administratifs, financiers, comptables
- 1.4. Adopter une stratégie de communication sur les activités de la MdSC

- 1.5. Contractualiser avec les relais départementaux fixant les modalités de collaboration et les obligations des relais et de la MdSC
- 1.6. Renforcer les relais pour améliorer leurs performances et évaluer les performances des relais régulièrement

Axe 2 : Une stratégie durable de mobilisation des ressources

- 2.1. Elaborer une stratégie de mobilisation de fonds propres
- 2.2. Accroître les recettes actuelles collectées par la MdSC (adhésion, cotisation, mise à disposition de la salle de réunion etc.)
- 2.3. Développer des relations avec les partenaires techniques et financiers pour le financement du Plan Stratégique 2013-2020

Axe 3 : Un accroissement de l'efficacité des organes de gestion

- 3.1. Former les organes de la MdSC sur les textes fondamentaux, leurs fonctions et la stratégie de la MdSC au début de chaque mandat
- 3.2. Réviser les statuts de la MdSC avec l'aide de spécialistes pour clarifier la mission, le rôle des organes, redéfinir ou préciser les critères de sélection des membres
- 3.3. Développer un espace de personnes ressources « amis de la MdSC »
- 3.4. Organiser les rencontres statutaires
- 3.5. Mettre en œuvre un système de gestion des Ressources Humaines
- 3.6. Réorganiser l'équipe technique et recruter des postes nécessaires

Suivi et Evaluation

La mise en œuvre du plan stratégique 2013-2020 exige de la MdSC, l'élaboration et d'adoption d'un plan de suivi et d'un plan d'évaluation afin de mieux cerner son évolution et sa pertinence dans le temps et au fil de son déroulement.

Ainsi, le plan de suivi qui sera mis en place prendra en compte un suivi stratégique et opérationnel à tous les niveaux de management du plan stratégique. Ce plan de suivi sera articulé autour de trois axes majeurs :

- ✓ Le suivi des orientations stratégiques par l'assemblée générale et le conseil d'administration,
- ✓ Le suivi des objectifs par les partenaires institutionnels
- ✓ Le suivi des activités et résultats par l'équipe de coordination et les bénéficiaires des actions du plan avec une attention particulière aux différents niveaux de responsabilités impliquées dans l'exécution du Plan

La démarche globale pour aboutir à un réel suivi sera structurée de la manière suivante :

- ✓ Elaboration d'un plan annuel de suivi
- ✓ Elaboration des outils de suivi (fiches, questionnaire ou autre support)
- ✓ Mise en œuvre et exploitation annuelle des résultats du suivi.

Par ailleurs, la phase d'évaluation consistera à faire au cours de la 4^{ème} année de mise en œuvre une évaluation de mi-parcours. Cette activité d'évaluation à mi parcours permettra de revisiter les indicateurs en rapport avec les objectifs et les résultats du départ et de réajuster éventuellement la mise en œuvre du plan stratégique.

